

Les déchets doivent être déposés le jour même de ramassage avant 07.00 heures (au plus tôt la veille)

Déchets incinérables
(déchets ménages et encombrants)

chaque lundi et jeudi (sauf jours fériés)

Déchets organiques, compostables
(seulement dans des conteneurs)

mars à novembre:
janvier, février, décembre:

chaque mardi (sauf jours fériés)
tous les 14 jours le mardi (8. jan., 22. jan., 5. feb., 19. feb., 3. déc., 17. déc., 31. déc.)

	PAPIER mercredi	
	3074 Muri	3073 Gümliigen
janvier	09. / 23.	16. / 30.
février	06. / 20.	13. / 27.
mars	06. / 20.	13. / 27.
avril	03. / 17.	10. / 24.
mai	01. / 15. / 29.	08. / 22.
juin	12. / 26.	05. / 19.
juillet	10. / 24.	03. / 17. / 31.
août	07. / 21.	14. / 28.
septembre	04. / 18.	11. / 25.
octobre	02. / 16. / 30.	09. / 23.
novembre	13. / 27.	06. / 20.
décembre	11. / 27.*	04. / 18.

	VERRE vendredi Muri et Gümliigen
jan.	04.
fév.	01.
mars	01.
avril	05.
mai	03.
juin	07.
juillet	05.
août	09.
sep.	06.
oct.	04.
nov.	01.
déc.	06.

	MÉTAUX vendredi Muri et Gümliigen
jan.	11.
fév.	08.
mars	08.
avril	12.
mai	10.
juin	14.
juillet	12.
août	16.
sep.	13.
oct.	11.
nov.	08.
déc.	13.

	DÉCHETS INERTS vendredi Muri et Gümliigen
mars	15.
juin	21.
sep.	20.
déc.	20.

*27.12.19 est un vendredi (jour férié le 25.12.19)

déchets incinérables
(payant)

- ordures ménagères comme: matériaux d'emballage, matière plastique, litière pour chats etc.
- objets encombrants comme: skis, boîtes à lessive, meubles, matelas etc.

déchets compostables
(payant)



- seulement dans des conteneurs avec DIN-collerette (140-770 litres)
- restes alimentaires (pas d'os), déchets de jardin, gazon, feuilles, marc de café, les épluchures de cuisine, plantes en pot (sans terre)
- les bottes de branches peuvent être mises à disposition (longueur maximale 1,5 mètres, 50cm de diamètre et au maximum 20kilos)
- le feuillage dans des récipients facile à vider (par exemple: corbeille, bassin et pas plus de 20kilos) / d'octobre jusqu'à mai gratuit.
- les arbres de Noël sont aussi gratuits
- INTERDIT : du plastique ou autres déchets non dégradables

Papier (gratuit)

- journaux, livres, cartons, boîtes pliées (pas de boîte à lessive et pas de sagex), fournir en pile attachés ou dans un conteneur

Métaux (gratuit)

- boîtes de conserve, poêle, vélos, fer blanc, aluminium

déchets inertes (gratuit)

- pierres, tuiles, pots de fleurs, béton, fibrociment, céramique, verre plat comme vitres et miroirs

verre (gratuit)

- conteneur à usage unique comme bouteilles, verres de confiture et autres verres alimentaires

Point de récolte des déchets spéciaux

Point de récolte de la commune: Feldstrasse 55, 3073 Gümliigen, E. Bigler transport (plus d'informations sur www.sammelstellemuri.ch)

Heures d'ouverture :

- lundi et mercredi 13:00 – 17:00 heures
- vendredi 08.00 – 17.00 heures
- samedi 09.00 – 13.00 heures
- ou sur demande téléphonique (tél. 031 951 00 14)

les déchets suivants et les produits chimiques existants peuvent être déposés au point de récolte:

- déchets spéciaux (petites quantités de ménage comme peintures, vernis, médicaments, thermomètres, produits chimiques, huiles, graisse) (payant)
- pneus sans ou avec jantes (payant)
- les batteries de voiture (payant)
- huile alimentaire et huile de graissage (gratuit)
- appareils ménages comme aspirateurs, sèche-cheveux, machines à café, réfrigérateurs, machines à laver etc. (gratuit)
- néon et ampoules (gratuit)
- piles et accus (gratuit)
- capsules Nespresso (gratuit)
- pet (gratuit)
- métaux ferreux, aluminium, inox, boîtes de conserve (gratuit)
- bouchons à vin de liège (gratuit)
- papiers et cartons (gratuit)
- verre, bouteilles (gratuit)
- déchets inertes (porcelaine, pots de fleurs, briques, ciment, plâtre) (gratuit pour les petites quantités)
- déchets incinérables (payant)
- déchets compostants (payant)
- EPS (sagex) (payant)

Taxe pour les ordures

Les déchets soumis à une taxe doivent être munis d'une vignette (correspondant à leur volume). Les vignettes de 35 à 110litres peuvent être achetées dans tous **les magasins d'alimentation** et à la station d'essence Shell à Muri. Les vignettes de compost uniques sont en vente à la Migros Gümliigen et Egghölzli, chez Coop à Muri et à Gümliigen aussi bien chez Denner (140 – 240 litres). Toutes les vignettes, aussi les vignettes annuelles pour déchets compostables, peuvent être achetées à la commune de Muri, 2^{ème} étage (caisse). Pour le sac de 17 litres il n'y a pas des vignettes. En remplacement, la moitié d'une vignette pour un 35 litres sacs peut être utilisée.

combustion sacs et conteneurs	exemples pour objets encombrants	compostage	Vignette unique
17 litres sac	voir texte	bottes de branches (diamètre max. 50cm)	CHF 3.30
35 litres sac	petit tapis	140 litres conteneur	CHF 3.30
60 litres sac	skis	240 litres conteneur	CHF 6.00
110 litres sac	chaise, tabouret	360 litres conteneur	CHF 9.00
		770 litres conteneur	CHF 19.50
240 litres conteneur	fauteuil		Vignette annuelle
360 litres conteneur	armoire	140 litres conteneur	CHF 70.00
770 litres conteneur	sommier	240 litres conteneur	CHF 116.00
pour les conteneurs pressés	châlit	360 litres conteneur	CHF 178.00
un supplément de CHF 18.00 est demandé	matelas	770 litres conteneur	CHF 356.00

Attention:

- Des informations actuelles des actions de déchets hachés seront publiées dans les « Lokal-Nachrichten » ainsi que sur le site Web
- déposez vos habits et souliers intacts dans les conteneurs spéciaux dans les centres commerciaux à Muri et à Gümliigen ou au point de récolte de la commune.
- utilisez les points de récolte à Muri et à Gümliigen pour l'élimination de verres et bouteilles.
- «réparer au lieu de jeter»: le guide "www.reparaturfuehrer.ch" vous aide à trouver une entreprise appropriée.

→ Pour autres informations s'adresser au **département construction à Muri**, tél. 031 950 54 70 ou à l'entreprise **E. Bigler transports**, Gümliigen, tél. 031 951 00 14